

Magazine de la ville de Coulounieix-Chamiers

ma ville

Bien dans ma ville, bien dans ma vie !



Trimestriel
octobre 2013 - n°80

Dossier :
Rentrée 2013
p. 6



> Vie municipale :
Une Charte d'accueil
en préparation **p.4**

> À tous âges :
Salon La Folie Chocolat :
rencontre avec... **p.13**

**> Vie associative et
sportive :** Nouveau !
Le Kid'SPORT **p.14**

100%
Fabrication
Maison



La Boulange
Aurore et Guillaume Steiner

-20% sur les Dartoïs Chocolat

du 15 OCTOBRE AU 11 NOVEMBRE 2013

Le Bourg - Coulounieix - 05 53 35 48 92

Au Bassin

BAR - RESTAURANT

Menus et "devis groupe" sur simple demande (3 Salles)

Le restaurant sera fermé mais, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

2 rue H. Mürger - 24000 Périgueux - Tél. 05 53 05 55 92

CYCLES MAZEAU

73 avenue du Général de Gaulle

24 660 COULOUNIEIX-CHAMIER

05.53.08.98.51 www.cyclesmazeau.com

Ventes, locations, réparations et accessoires de
cycles (Vélos routes, VTT, VTC & Vélos enfants)

De nombreuses marques : SHIMANO



INSTITUT DU GOUT
du Périgord

Recherche de consommateurs

Cette activité indemnisée
en bon d'achat
s'adresse aux

Hommes, Femmes et Enfants

Vous êtes curieux de tester de nouveaux produits,
alimentaires ou cosmétiques.

Inscrivez-vous à notre « Club conso » sur notre site

www.teste-et-approuve.com

05 53 03 05 08

Cré@vallée Nord - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Sommaire

Vie municipale p. 2-4

Pôle administratif des services
techniques / Tour des travaux /
Une Charte d'accueil en
préparation / Enquête publique
PLU / Éco-Lotissement Bellevue /
Conseil des Sages / Brèves

Bien vivre demain p.5

En marche vers l'Agenda 21
territorial

Dossier p.6-7

Rentrée 2013 : nouveaux rythmes,
offre de services coordonnée...

Économie locale p.8-9

Économie sociale et solidaire /
AICC / Bienvenue à... Soft Micro
Services, Pouzet Elec /
Cré@vallée

Rétrospective p.10

De juin à septembre

Solidarité p.12

Ateliers CLSPD / Repas partagés

À tous âges p.13

Salon La Folie Chocolat /
Vacances Toussaint des ados /
À vos instruments

Vie associative
et sportive p.14

KidiSPORT / Forum "Résister c'est
créer..." / Brèves

Vie pratique p.15

Éco-gestes / Elections /
Pôle médiation

À vos agendas... p.16

État-civil p.16

Directeur de la publication : Jean-Pierre Roussarie

Maquette, rédaction, mise en page et photos :

service communication (sauf mention)

☎ 05.53.35.57.59 / com@coulounieix-chamiers.fr

Illustration : petit-bens.com

Impression : Imprimerie Bordas

Dépôt légal : octobre 2013

Imprimé sur papier Condat certifié PEFC

Le prochain numéro paraîtra en janvier 2014.

Merci de faire parvenir au service communication les dates

de vos prochaines manifestations avant début décembre.

Le journal est disponible dans tous les lieux publics

de la commune et téléchargeable sur le site :

www.coulounieix-chamiers.fr

Edito



Chers concitoyens,

Le gouvernement vient de présenter le budget 2014. Je suis satisfait de constater qu'il est résolument tourné vers l'emploi avec une série de mesures que je soutiens pleinement. Je pense tout particulièrement à l'augmentation du budget du Ministère du travail avec le recrutement de 2000 nouveaux conseillers à Pôle emploi pour accompagner au mieux les demandeurs d'emploi et un grand programme d'investissement d'avenir de 12 milliards d'euros permettant l'amélioration de la qualité de nos infrastructures, de notre système de formation et de nos filières industrielles.

Le gouvernement a également décidé d'orienter les moyens et les crédits vers une politique de transition énergétique. Cette orientation est une source extraordinaire de nouveaux emplois et garantit un plus grand respect de l'environnement. Je me félicite également des mesures annoncées en faveur de la lutte contre la fraude fiscale. Ce gouvernement ose s'attaquer à ce véritable scandale qui pénalise fortement les comptes publics de notre pays.

Sur le territoire communal, la lutte acharnée contre le chômage reste l'une de mes priorités. Dans la limite de ses possibilités, la commune souhaite être également force de propositions et créatrice d'emplois, notamment en mobilisant les aides de l'État via des contrats aidés, tout ceci dans le cadre d'une gestion des ressources humaines d'une grande rigueur budgétaire.

Je souhaite mobiliser tous les moyens nécessaires pour conduire sur le territoire communal une politique ambitieuse en faveur de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Je souhaite engager une grande réflexion avec tous les partenaires concernés par ce domaine pour mettre en œuvre des actions spécifiques et coordonnées permettant aux demandeurs d'emploi de retrouver une activité durable.

Le gouvernement a décidé résolument d'emprunter le chemin du redressement après 10 années de gestion du pays par la droite. Les efforts doivent être communément partagés et équitablement répartis au nom des grandes valeurs de solidarité et de justice sociale sur lesquelles notre pays s'est construit.

Bien à vous,

Votre maire,

Jean-Pierre ROUSSARIE

Maire de Coulounieix-Chamiers
Vice-président de la CAP



Services techniques

Au cœur du quotidien des Colomniérois

Le pôle administratif des Services Techniques est parmi les services municipaux les plus sollicités par les habitants.

Les courriers et appels téléphoniques reçus chaque jour aux Services Techniques concernent de multiples domaines : voirie, éclairage, espaces verts, assainissement, nuisibles, collecte des déchets... Ce sont souvent des réclamations mais l'équipe du pôle administratif est organisée pour être réactive et satisfaire au mieux les administrés. A l'accueil-secrétariat, Brigitte Campcros et Patricia Lavaud assurent les liens directs avec les services (municipaux ou autres collectivités) concernés par les interventions à effectuer. Elles gèrent également les arrêtés de circulation et de stationnement pour toutes les demandes de travaux empiétant sur le domaine public (120 arrêtés en moyenne par an), les contacts avec les assurances en cas de sinistre impliquant la collectivité ou encore l'enlèvement des encombrants.

Le suivi des courriers est assuré en lien avec Lætitia Delfau, plus particulièrement chargée des relations avec les administrés. En poste depuis 2011, elle est responsable administrative et juridique. À ce titre, elle effectue toutes les recherches juridiques nécessaires pour assurer la conformité des décisions avec le cadre législatif et prépare les délibérations du Conseil municipal qui concernent les services techniques. Elle est également en charge du suivi administratif des grands projets : révision du PLU, éco-lotissement, chaufferie bois.

Depuis le printemps, le pôle administratif gère également la comptabilité inhérente aux missions des Services Techniques : Stéphanie Jbeili en a la charge. La gestion des marchés publics de la collectivité lui a également été confiée.

Informations : services techniques, tél. 05.53.35.57.30 | technique@coulounieix-chamiers.fr



◀ le nouveau tennis couvert sera inauguré le 17 octobre



Des stationnements ont été créés avenue Foch

► Espaces verts :

Les équipes vont assurer l'entretien d'hiver : campagne d'élagage, entretien des massifs, campagne de désherbage des trottoirs dans le cadre de la charte « zéro herbicide ». La campagne de curage des fossés vient de commencer et se poursuivra jusqu'en mars.

Tour des travaux

► Bâtiments :

À Pareau, les travaux du futur court de tennis couvert ont pris du retard pour des raisons inhérentes à l'entreprise retenue pour la construction. La livraison du bâtiment interviendra mi-octobre.

Au cours de l'été, les services techniques ont repeint les murs et posé un nouveau revêtement de sol à la mairie annexe-agence postale du Bourg. Ce « coup de propre » a été complété par la pose d'une gâche électrique pour sécuriser l'espace d'accueil.

Cet automne, c'est au château des Izards que les équipes vont assurer le rafraîchissement des peintures, notamment sur la rampe d'accès à la bibliothèque et la cage d'escalier intérieure.

À l'église de Chamiers, les travaux sur les acrotères et la toiture sont terminés. La remise aux normes électriques va être effectuée, avant des travaux de peinture intérieurs.

► Voirie et maçonnerie :

La campagne de point à temps démarrée en avril s'est poursuivie tout l'été : 14 km de reprises de chaussée et 3,6 km de trottoirs ont été réalisés par les agents municipaux. Ceux-ci vont assurer cet automne les travaux préparatoires pour la prochaine campagne, notamment à Charbonnières et Paricot. Le secteur des Quicoux, la route d'Atur, l'avenue Lyautey et la rue Brossolette ont été confiés à l'entreprise. D'ici la fin de l'année, la rue Galliéni, l'avenue Édouard Michel (de la déchèterie au Dojo) et l'avenue de l'Industrie sont prévues. Enfin, le programme de réfection sur le secteur de Guillemotte a démarré avec les travaux préparatoires pour l'enfouissement des réseaux.

l'actu du

Conseil des Sages

Le prochain Conseil des Sages se tiendra à la suite du conseil municipal du mois d'octobre. Il prendra la forme d'un compte-rendu public des activités et réflexions menées au cours de ses 5 années d'existence. Le travail de réflexion mené continue, de nouvelles propositions seront faites.

contact : conseildessages.coulounieix@yahoo.fr



Service public

La municipalité prépare une charte d'accueil

Un groupe de travail représentatif de l'ensemble des services municipaux travaille à l'élaboration d'une charte d'accueil, sous l'égide de la Direction générale. Objectif : toujours mieux accueillir et servir les Colomniérois.

L'accueil est la première étape de la relation des citoyens avec la mairie. Il y a ensuite tout le suivi interne nécessaire pour apporter des réponses claires et pertinentes. « La volonté d'offrir aux Colomniérois un service de qualité n'est certes pas une nouveauté, précise Yohann Tostivint, le Directeur général des services. Mais avec l'élaboration d'une charte d'accueil, nous souhaitons nous engager dans une démarche concrète d'amélioration continue du service rendu et de la relation aux usagers ».

État des lieux et plan d'actions

Accueil physique et téléphonique, orientation, information, délivrance d'actes administratifs, accompagnement... : les relations quotidiennes avec les habitants sont multiples. Le groupe de travail prévoit notamment d'harmoniser les pratiques, dans un souci de cohérence et de lisibilité pour les usagers. À ce titre, une charte graphique pour l'ensemble des correspondances écrites est aussi en cours d'élaboration. Ainsi, des actions concrètes et directement perceptibles vont être mises en place.

À partir d'un état des lieux précis, un plan d'actions à développer à court et moyen termes sera ensuite détaillé : aménagement des espaces d'accueil, optimisation du suivi des courriers, de la gestion des appels téléphoniques, de la signalétique dans les bâtiments et sur le territoire, développement des démarches en ligne... Des formations pourront également être proposées au personnel concerné.

Être toujours en phase avec les attentes des habitants

Parallèlement à l'organisation interne, les Colomniérois pourront aussi exprimer leur avis quant à la qualité de l'accueil à la mairie et formuler des suggestions : des questionnaires seront à leur disposition. « Cela nous permettra de rester en adéquation avec les besoins et attentes des habitants », ajoute Yohann Tostivint.

Ce travail minutieux aboutira d'ici la fin de l'année à la rédaction de la charte d'accueil qui déclinera les engagements pris par la ville, pour toujours mieux accueillir et servir les Colomniérois.

Urbanisme

PLU : l'enquête publique se prépare

La concertation entamée à l'occasion de la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) se poursuit. Après la mise à disposition de la population de l'ensemble des documents du projet et l'organisation de trois réunions publiques, les élus ont tenu des permanences d'information pour la population. L'heure est maintenant à l'enquête publique, qui va démarrer d'ici la fin de l'année 2013.

Comme pour toute enquête publique, le commissaire enquêteur nommé tiendra des permanences en mairie pour recueillir dans un cadre formalisé les observations, questions et propositions du public. Ces formulations peuvent être écrites ou orales et sont consignées dans un registre. Tout courrier lui étant adressé sera également pris en compte dans le registre.

À l'issue du mois que dure l'enquête, le commissaire enquêteur rédigera son rapport, dans lequel il donnera son avis personnel et des conclusions motivées sur le projet.



La remise du rapport à la municipalité peut donner lieu à une modification du projet. L'approbation du nouveau PLU devrait intervenir dans le courant du premier trimestre 2014.

Informations : service urbanisme, tél. 05.53.09.11.85 | urba@coulounieix-chamiers.fr



Aménagements L'éco-lotissement se dessine

Démarrés en juin, les travaux de viabilisation des Jardins de Bellevue sont allés bon train, faisant apparaître les contours de cette future zone d'habitat résidentiel innovante.



Combiner économies d'énergie, préservation de l'environnement et aménagements de l'espace au service d'un « mieux vivre ensemble » : c'est l'objectif de l'éco-lotissement niché sur les hauteurs de Puybournet, en bordure de l'espace boisé classé. Les 5 hectares en cours d'aménagement laissent désormais apparaître ce qui fera la particularité du site. Les deux voies principales du lotissement sont en circulation à double-sens mais sont volontairement étroites (5 m). L'essentiel des habitations est desservi par des zones de rencontre : d'une largeur de 3,50 m, ces voies seront à sens unique, et des liaisons d'une largeur d'1,50 m seront dédiées aux piétons et cyclistes. Par ailleurs, quatre parkings sont aménagés en périphérie. Tout a été conçu pour limiter l'impact de la voiture et privilégier les déplacements doux. L'évacuation des eaux pluviales répond aussi à des exigences écologiques : l'écoulement se fera par des noues paysagères, avant d'être rejeté dans un bassin paysager de rétention implanté en contrebas.

Un chantier éco-responsable

Tri des matériaux, recyclage, utilisation d'engins aux normes Euro 4 : les travaux jouent aussi la carte du développement durable ! La première tranche du lot terrassement et voirie est terminée, ainsi que les réseaux humides (assainissement et eaux pluviales). Les travaux pour les réseaux secs

(électricité, éclairage public...) sont en cours. Suivront les travaux de finitions sur la voirie, puis le bornage des terrains. Courant novembre, les aménagements paysagers commenceront. Le coût total de ces travaux s'élève à plus d'1 million d'euros. L'éco-lotissement fait l'objet d'un budget annexe équilibré par la vente des lots, la participation des concessionnaires et la subvention « Quartiers durables en Aquitaine » (ADEME et Conseil régional).

Les permis de construire peuvent être déposés

À ce jour, plus d'un tiers des terrains est réservé. Les permis de construire peuvent être déposés depuis le mois de septembre. Les premiers seront délivrés courant novembre.

ECO-LOTISSEMENT

« Les Jardins de Bellevue »

Appréciez la différence !

65 lots viabilisés et aménagés de 200 à 700 m², un site privilégié respectueux de l'environnement à 5 min. du centre ville, à partir de 13 000 €

Informations : Lætitia Delfau, tél. 05.53.09.08.86 | l.delfau@coulounieix-chamiers.fr
Projet détaillé et images sur www.coulounieix-chamiers.fr

en bref

► **L'accueil des nouveaux habitants** aura lieu samedi 30 novembre. Un accueil convivial autour d'un café et une visite de la ville en bus sont au programme. Les personnes qui souhaitent participer peuvent s'inscrire auprès du service Communication (tél. 05.53.35.57.59 | s.faure@coulounieix-chamiers.fr) jusqu'au 22 novembre. ► **Conseil Municipal Enfants** : bientôt de nouveaux élus ! Des élections sont en effet prévues d'ici mi-octobre, dans les écoles élémentaires et au collège Jean-Moulin. Le Conseil Municipal Enfants sera composé d'élèves de classes de CM1 et CM2 et de 6^e et 5^e... À suivre dans le prochain **ma ville** !

Rencontres publiques

11^e Compte-rendu de mandat

**Mardi 17 décembre
à 18h30, salle du Conseil
à la mairie**

Un temps fort de la démocratie locale auquel tous les Colomniérois sont invités.

La lettre d'info

Je m'inscris pour recevoir ma
Vie d'Info dans ma boîte mail !
Nom et Prénom

**Actualités, événements, rendez-vous
à ne pas manquer... toute l'info dans
ma boîte mail, tous les 15 jours :**
ma villeactu, en un clic sur
www.coulounieix-chamiers.fr,
je m'inscris !

Démarche citoyenne En marche vers l'Agenda 21 territorial

Coulounieix-Chamiers a fait le choix d'inscrire son action politique dans le cadre d'une prise de conscience des enjeux de développement durable sur son territoire.

Afin de témoigner de sa volonté, elle a rédigé une charte d'éco-responsabilité qui mobilise l'ensemble des services municipaux au-delà des obligations réglementaires. La mise en place d'actions concrètes tout autant que la prise en compte de mesures déjà en place permettent à la collectivité de réduire ses impacts environnementaux dans l'exercice de ses activités. Cette charte constitue l'agenda 21 interne. Elle a été remise à tout le personnel en mars 2013.

Une concertation permanente

Après cette phase spécifique à la mairie, est naturellement venue celle de l'élaboration de l'agenda 21 territorial. Sa réussite passe par la mobilisation de tous les acteurs locaux, de tous les habitants. La réunion publique Forum 21 en décembre dernier a été l'occasion de présenter aux Colomniérois cette démarche ambitieuse. À cette occasion, les citoyens de la commune ont été sollicités en tant qu'experts usagers. Quatre ateliers de réflexion composés d'habitants et d'élus ont été constitués et se sont réunis au printemps, sur les thèmes des énergies, des déchets, de la consommation et du cadre de vie. Dans chacun de ces ateliers, les participants ont mené leur réflexion autour des thématiques : économie, social et environnement. Leur réflexion a été nourrie par le questionnaire lancé par la municipalité en avril. Les réponses obtenues ont donné les orientations sur les attentes de la population en matière de développement durable.

Au total, à l'issue de leur concertation, les ateliers 21 ont permis la rédaction de plus de 170 actions ! Soixante d'entre elles ont été retenues et compilées au sein d'un document intitulé « Plan d'actions ». Elles ont également été disposées sur un calendrier (d'où le nom d'agenda). Afin d'évaluer ces actions, des indicateurs fiables et crédibles ont été définis : chaque proposition est analysée en termes de pertinence globale et d'impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Ce plan sera soumis aux élus afin d'être adopté en conseil municipal (prévu à la fin de l'année 2013). Viendra ensuite la phase de mise en œuvre de l'agenda 21, qui en théorie n'est jamais terminée, en vertu du principe d'amélioration continue et de l'adaptation permanente au contexte.

Informations : Adjoint au développement durable et cadre de vie, tél. 06.86.49.89.43



Ci-dessus, la présentation de la démarche aux habitants lors du Forum 21



L'agenda 21, qu'est-ce que c'est ?

C'est le document qui fixe un projet de territoire pour plusieurs années, basé sur une gestion économe, équitable et intégrée au territoire. Il doit répondre à l'exigence d'un développement économique, social, culturel et environnemental harmonieux.

en bref

► **Jardinage à l'école.** Les élèves de CP de l'école Eugène-Le-Roy ont bénéficié en fin d'année scolaire des conseils avisés de l'adjoint au développement durable et au cadre de vie pour semer et planter légumes et fleurs dans les deux jardins-bacs de l'école. Une action qui pourrait être reconduite dans d'autres classes ► **Ville fleurie.** Afin de valoriser son cadre de vie, son patrimoine paysager et végétal ainsi que ses nombreuses actions en faveur d'un environnement durable, Coulounieix-Chamiers a une nouvelle fois participé au concours des villes et villages fleuris. La réponse du jury (en visite sur la commune en juillet) est attendue pour l'automne ► **Compostage collectif.** Suite à l'étude menée par une étudiante en licence professionnelle, la municipalité étudie la faisabilité du projet avec différents partenaires que sont les associations de quartiers, le SMD3, les offices HLM et l'Amicale des locataires. La démarche pourrait être complétée par des jardins collectifs, selon les demandes exprimées.





Nouveaux rythmes

Les TAP font le plein !

Fruit d'un semestre de concertation avec l'ensemble des partenaires, la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) marque cette rentrée. 90% des enfants participent.

Deux jours par semaine, les enfants terminent la classe à 15h. Sur ces deux jours, ils ont désormais la possibilité de participer **gratuitement** à des temps d'activités très diversifiées, jusqu'à 16h30. L'objectif est de favoriser la découverte, la curiosité et l'ouverture d'esprit, sans oublier la nécessaire part de rêve et de plaisir inhérente à un temps de loisirs ! Ainsi, les thèmes d'activités s'articulent autour du sport, de la culture, de la pratique artistique et de la nature. Organisés par cycle, les TAP permettent de s'essayer, de progresser puisqu'une même activité fait l'objet de plusieurs séances et pourquoi pas, de pratiquer ensuite de manière plus assidue dans un cadre associatif. L'investissement des services municipaux et de l'ensemble des partenaires ainsi que la mobilisation de toutes les ressources du territoire ont été indispensables pour répondre à l'ensemble de ces exigences. Concrètement, le premier cycle (qui a démarré le jour de la rentrée) comprend une trentaine d'activités différentes qui se déroulent sur différents sites adaptés : à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas, aux Izards, au stade, au centre Gérard Philipe

dossier

Rentrée 2013

Le 3 septembre, 593 écoliers colomniérois ont fait leur rentrée. Une rentrée placée sous le signe de la nouveauté avec la réforme des rythmes scolaires : les enfants ont classe le mercredi matin et deux jours par semaine, la classe se termine à 15h. La nouvelle organisation témoigne de la volonté de la municipalité de proposer aux familles un service public de qualité : toutes les ressources sont mobilisées pour offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent, de manière à favoriser leur épanouissement et leur réussite.

ou dans les écoles. Seuls les enfants de maternelle ne quittent pas le groupe scolaire et choisissent chaque jour une activité parmi celles proposées par leurs animateurs référents.

Au total, 31 animateurs qualifiés et intervenants associatifs sont sur le terrain à l'école Eugène-Le-Roy (les mardis et vendredis) et 19 à l'école Louis-Pergaud (les lundis et jeudis). Hip hop, cuisine, flamenco, jeux de société, sports collectifs, astronomie, théâtre, jardinage, skate, arts plastiques, lecture, mimes, golf, photo, informatique, danse africaine, initiation musicale entre autres activités sont proposées aux 305 enfants participants de l'école Eugène-Le-Roy et aux 175 de Louis-Pergaud. Si chacun fait l'ensemble des cycles, il aura découvert 10 activités différentes sur son année scolaire !

À noter : les changements inhérents à ces nouveaux rythmes scolaires sont considérables, tant pour les enfants que d'un point de vue organisationnel. Les équipes d'animateurs font régulièrement le point pour procéder à des ajustements si nécessaire. Au terme du premier trimestre de fonctionnement (avant les vacances de Noël), la municipalité organisera une réunion dans chaque école de manière à recueillir les observations des familles.



Autour de l'école

Une offre de services coordonnée

La municipalité mène une réflexion sur l'ensemble des services à destination des enfants et des jeunes.

Objectif : harmoniser les actions en tenant compte de tous les temps qui composent leur journée pour leur proposer un parcours éducatif cohérent.

Qu'elle soit municipale ou associative, l'offre de services pour les enfants et les jeunes est l'une des richesses du territoire communal. Avec la municipalisation toute récente des accueils de loisirs et la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires, la municipalité a confié à la Ligue de l'Enseignement la réalisation d'un diagnostic territorial sur les actions développées pour les 3-11 ans et les 12-17 ans. Il s'agissait ainsi de disposer d'un état des lieux précis et objectif pour intégrer de manière cohérente les nouvelles activités au panel déjà existant. Ce diagnostic a globalement fait ressortir que la qualité des propositions et des prestations est très appréciée mais qu'une meilleure coordination est nécessaire.

Sur cette base, et avec la participation active des partenaires éducatifs institutionnels et associatifs, le pôle Enfance Jeunesse a finalisé le Projet Educatif Territorial : validé par l'État, celui-ci définit une politique éducative globale et coordonne les activités sur l'ensemble des temps de vie avant, pendant et après l'école. « C'est cette approche globale qui favorise la mise en place d'activités complémentaires qui permettront à chaque enfant de découvrir, de partager, d'expérimenter, de développer sa personnalité », souligne l'adjointe aux affaires scolaires. L'objectif recherché est également d'offrir aux familles une meilleure lisibilité sur les possibilités d'accueil et d'activités par tranche d'âges.

La réflexion sur l'harmonisation à l'échelle du territoire se poursuit mais des propositions concrètes répondent déjà aux besoins : tour d'horizon ►►

> L'accueil des 3-11 ans : les accueils périscolaires fonctionnent tous les matins à partir de 7h30 et le soir jusqu'à 18h30, autour d'activités ludiques respectueuses du rythme des enfants. Le midi, 2 services de restauration sont organisés pour éviter les réfectoires surchargés et des activités sont proposées pour que ce temps méridien soit un moment de détente. L'après-midi (2 jours par semaine de 15h à 16h30), les TAP ont pour objectif la découverte d'activités sportives, culturelles, artistiques et citoyennes. Le soir, les enfants peuvent également s'inscrire aux Clubs du soir : des activités ludiques, éducatives, sportives et artistiques sont organisées par cycle. Le mercredi après-midi et pendant toutes les vacances scolaires, le centre de loisirs Jean-Sigalas accueille les enfants autour de projets d'animation à thèmes.

> L'accompagnement des 12-17 ans : avec @nim'jeunes, ils bénéficient d'un espace dédié à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas où des projets les rendant acteurs de leurs loisirs sont privilégiés. @nim'jeunes fonctionne pendant les vacances scolaires et propose des activités complémentaires des rendez-vous sportifs organisés par le pôle Sport (stages sportifs, Si T Sport ! Extrême). Par ailleurs, le pôle Jeunesse du centre social Saint-Exupéry les accueille tout au long de l'année pour les accompagner et les orienter dans leurs projets.

> Des actions « passerelles » : au-delà de la complémentarité des activités proposées dans chaque structure, des actions sont organisées pour susciter de nouvelles rencontres ou participer à des projets collectifs. Dans ce cadre, de nouveaux rendez-vous vont être proposés aux adolescents à partir des vacances de Toussaint (voir page 13).

Informations : pôle Enfance Jeunesse, tél. 05.53.35.57.08 | periscolaire@coulounieix-chamiers.fr

brèves de rentrée

Cette année, 64 000 € de travaux ont été réalisés dans les écoles (nouveau jeu dans la cour de la maternelle Louis Pergaud, peinture, meubles...).

La mise en place des TAP représente un coût de 50 000 € pour l'année scolaire. La municipalité va percevoir la dotation de l'état de 50 € par élève (soit 30 000 €) et est en attente d'une réponse pour l'attribution d'une aide dans le cadre de la Dotation de Solidarité Rurale (40 € par élève).

À la restauration scolaire, l'année sera rythmée ! La Semaine du goût sera fêtée, des repas thématiques seront concoctés lors d'événements en lien avec l'enfance et un repas typique d'une région ou d'un pays sera servi chaque mois. A noter également que les aliments céréaliers ont été introduits dans l'élaboration des menus, en complément des deux repas bio proposés par mois.

Le 16 septembre, le maire et l'adjointe aux affaires scolaires ont remis un dictionnaire à tous les élèves de CM2 : un cadeau destiné à accompagner les enfants sur le chemin de la réussite scolaire.

Les 30 enseignants (dont 9 nouveaux) des 2 groupes scolaires ont été accueillis par la municipalité lors du traditionnel buffet de rentrée le 2 septembre.

Les deux groupes scolaires accueillent 593 écoliers.
En maternelle :
131 à Eugène-Le-Roy
et 82 à Louis-Pergaud.
En élémentaire :
243 à Eugène-Le-Roy
et 137 à Louis-Pergaud.

Les classes de CM2 ont été dotées de tableaux numériques. Cette modernisation des équipements se poursuivra progressivement pour qu'à terme, toutes les classes en bénéficient. Coût pour cette rentrée : 20 000€.

Anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant : tous impliqués !

Le 20 novembre, le centre Gérard Philipe accueillera la soirée d'anniversaire de la Convention des Droits de l'Enfant, en partenariat avec l'Unicef. Au programme : la projection en avant-première d'un court-métrage écrit et réalisé par une vingtaine de jeunes d'@nim'jeunes et du pôle Jeunesse du centre social, des chants et des danses préparés par les enfants des accueils périscolaires. En amont de la soirée, un repas spécifique sera proposé à la restauration scolaire et un grand jeu sur les droits des enfants sera organisé l'après-midi à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas... un bel exemple d'action coordonnée ! Dans le même esprit, le pôle Enfance Jeunesse travaille sur la première Semaine de la Solidarité qui aura lieu du 9 au 16 décembre.



Réseau

L'économie sociale et solidaire en développement

Depuis plusieurs années, la ville de Coulounieix-Chamiers a choisi de valoriser une économie différente, qui sort des conventions établies, ne recherche pas exclusivement le profit mais privilégie l'utilité sociale ; une économie qui favorise les solidarités entre individus d'un territoire et entre territoires ; une économie où le développement favorise la coopération et l'action citoyenne ; une économie au service de la qualité de la vie pour tous et la préservation des ressources naturelles. Cette économie porte le nom d'économie sociale et solidaire. Plus que des simples intentions, cela se traduit pour la municipalité par des appuis financiers et logistiques sur plusieurs projets de notre territoire. L'Épicerie 24, qui propose des produits alimentaires locaux au prix du marché avec à la caisse des réductions pour les personnes orientées par les services sociaux, perçoit une aide de 10 000 € de la municipalité. Autres exemples : l'association d'insertion par l'activité économique, 3S, s'est vue confier une partie de la distribution du bulletin municipal, le retrait des encombrants, l'entretien d'espaces verts à la cité Pagot et le nettoyage de l'avenue de Gaulle. En outre, les stagiaires d'AFAC 24 exposeront leurs travaux sur l'écologie au château des Izards du 15 au 17 novembre.

Réseau national

Afin de contribuer à un autre mode de développement qui échappe à la seule logique marchande, Coulounieix-Chamiers adhère depuis trois ans au Réseau des collectivités Territoriales pour une Économie Solidaire (RTES). Ce réseau



rassemble aujourd'hui 18 régions, départements, intercommunalités et communes qui ont manifesté le besoin d'un espace d'échanges et de coordination nationale. Il s'appuie sur divers outils (journées de rencontres et de formation à destination des élus et techniciens, lettres d'information, site, publications...). En Dordogne, le Conseil général et la ville de Bergerac se sont aussi engagés dans ce réseau en pleine émergence, qui agit pour apporter des réponses aux défis économiques, sociaux et écologiques. Le gouvernement a adopté en juillet un projet de loi visant à dégager des moyens et à mieux structurer l'Économie Sociale et Solidaire*. Le projet devrait être présenté aux parlementaires avant la fin de l'année.

*Ministère de l'Économie Sociale et Solidaire et de la Consommation. Ministre : Benoît Hamon.

Informations : Adjoint au développement économique et à l'intercommunalité au secrétariat du maire, tél. 05.53.35.57.03

Cré@vallée

Cré@vallée continue de se développer, avec à ce jour 54 structures implantées, qui emploient 546 salariés.

- Depuis le dernier point présenté dans **ma ville** n°75, quatre jeunes entreprises innovantes ont rejoint la pépinière Cap@cités : **Santelink** (développement de solutions pour les métiers de santé et les pharmacies), **Eper** (services pour les entreprises et les entrepreneurs individuels), **Initial Golf** (services innovants pour le développement de la pratique du golf) et **Mantalo Conseil** (prestations de communication, cf. **ma ville** n°79). Ces arrivées portent à 13 le nombre de créateurs hébergés à la pépinière (pour 34 emplois).

- À **Cré@park**, trois nouvelles entreprises se sont implantées : la **direction départementale du Crédit Mutuel**, l'**agence d'intérim Randstat** et sa filière **L'appel médical**, spécialisée dans les métiers du secteur sanitaire et social.

- Les entreprises, dont les locaux étaient en cours de construction, ont déménagé : le cabinet d'expertise comptable **Hoche Conseil** et ses 60 salariés ont intégré leurs locaux neufs en septembre. Le **cabinet Michel Simond** (vente de fonds de commerce et KPMG, cabinet d'expertise comptable, feront de même avant la fin de l'année.

L'actu de

L'AICC (Association interprofessionnelle de Coulounieix-Chamiers).

Pour rappel, l'AICC a été créée en 2011 à l'initiative de quelques commerçants, artisans, libéraux et de la mairie, pour dynamiser l'activité économique de notre ville. Le nouveau bureau en place depuis le printemps travaille sur deux projets importants :

- une demande auprès du FISAC est en cours d'élaboration. Elle pourrait aboutir sur des subventions pour les adhérents de l'AICC, dédiées à l'amélioration de leur activité.
- l'organisation d'une « Journée du commerce de proximité » est aussi dans les esprits pour le début de l'année prochaine. Un moment de rencontre et de convivialité entre les acteurs économiques et les habitants.

▲ **Contact :** aicc24660@gmail.com.
Prochaine réunion : le 21/10/2013 à 19h45 à la mairie de Coulounieix-Chamiers.

Bienvenue à... Soft Micro Services (SMS)

C'est parce qu'il était souvent sollicité par famille et amis pour démarrer les tablettes et téléphones reçus en cadeaux d'anniversaire ou pour choisir le meilleur matériel ou la meilleure offre internet que Pascal Scudier a eu l'idée de monter son entreprise. Depuis quelques semaines, il conseille, installe, initie et intervient chez les particuliers dans un rayon de 10 km autour de la commune. « Je dépanne mes clients tout en leur expliquant comment procéder pour qu'ils soient autonomes la fois suivante. Cette démarche me procure beaucoup de satisfaction », affirme cet autodidacte qui mise sur ses tarifs attractifs et sa disponibilité 365 jours/an pour développer l'entreprise. Et de conclure : « À 42 ans, je souhaite juste être heureux dans mon travail. »



▲ **SMS :**
tél. : 06.63.39.28.06 | sms@softmicroservices.com
www.softmicroservices.com

▲ **Votre autre entreprise de conseils et services en informatique sur la commune :**
Bawab : 9 imp Jean de La Fontaine | tél. : 05.35.54.26.21

Bienvenue à... Pouzet élec



Après plusieurs années passées aux services techniques de la commune, Yoris Pouzet a choisi de créer son entreprise d'électricité générale. Il effectue tous travaux (sauf électroménager), neufs ou en rénovation chez les particuliers. Cet artisan assure également les dépannages, qu'il essaie dans la mesure du possible d'opérer dans les 24h. Il apprécie de travailler seul, au contact de ses clients, même si cela lui arrive de collaborer avec d'autres artisans.

▲ **Pouzet élec**
impasse Alain Savary | tél. : 06.27.56.82.95
pouzet.elec@hotmail.fr

▲ **Vos autres entreprises d'électricité sur la commune :**
Anthony Saint-Amand : tél. : 05.53.13.32.92
Lulzim Hasi : tél. : 06.59.36.35.21
Pédro Nunes : tél. : 06.81.24.30.66
Jean-Jacques Pantin : tél. : 05.53.53.53.56

info

► **Les vitrines des magasins doivent être éteintes entre 1h et 7h du matin**

Depuis le 1^{er} juillet 2013, vitrines et façades de bâtiments suppriment leur éclairage inutile la nuit. L'application de cette mesure en France permettra une économie annuelle d'électricité équivalente à la consommation de 750 000 ménages.

En pratique :

- les vitrines des magasins de commerce ou d'exposition doivent être éteintes entre 1h et 7h du matin, ou une heure après la fermeture lorsque l'activité se poursuit après 1h ;
- les éclairages intérieurs des locaux professionnels doivent être éteints une heure après la fin de l'occupation des locaux ;
- les façades des bâtiments doivent seulement être éclairées à compter du coucher du soleil et au plus tard jusqu'à 1 h du matin.

Certaines dérogations sont prévues, notamment pendant les périodes de fêtes et lors d'événements exceptionnels à caractère local définis par arrêté préfectoral.





**M'Ta Planète
29 juin**
Dans un cadre magnifique, proposez ateliers et animations pour consommer autrement, réunissez associations et entreprises pour échanger sur nos comportements quotidiens, ajoutez une dose d'éco-gestes faciles à appliquer et vous obtenez une journée réussie pour mieux aimer sa planète.



Des animations au cœur de l'été

Une nouvelle fois, culture, sport et spectacles originaux ont animé la ville pour autant de moments de détente offerts aux Colomniérois : sélection de la Truffe, Si T Sport, cinéma au clair de lune, Sinfonia, Più di Voce, expositions Wemel, Blanc et du patrimoine artistique communal,...



**« Cirk'en folie » à
l'accueil de loisirs !
29 août**

C'est avec le spectacle « Rikiki Circus » et une troupe composée de plus de 90 enfants sur scène que s'est clôturée la saison estivale à l'accueil de loisirs Jean-Sigalas ! Entre le thème du cirque, les activités du Pass'Vacances et la gratuité des activités complémentaires, tout était réuni pour un été réussi !



**Une antenne locale
pour Périgueux
Habitat**

Depuis le mois de juillet, l'office public de l'habitat de Périgueux dispose d'une antenne locale rue Gisèle Feyfant, inaugurée en juillet par son président Michel Moyrand et le maire. La proximité de l'antenne locale doit permettre de mieux répondre aux besoins des locataires.



10^e compte-rendu de mandat - 17 juin

Fidèle à ses engagements, le maire a dressé en toute transparence un point des actions menées sur les 6 derniers mois. Tous les domaines qui font le quotidien des habitants ont été détaillés, avant que les élus ne répondent aux questions.



Un nouveau lieu pour la parentalité - septembre

L'École des parents et des éducateurs de la Dordogne (EPED), installée rue Gisèle Feyfant, est ouverte depuis le 2 septembre. Ce lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des familles, premier du genre sur le département, est ouvert à tous. L'espace Stéphane Hessel au bourg a également été inauguré.

ACADVS

24h/24

Coulounieix-Chamiers

05 53 46 69 66

Chancelade

05 53 07 28 90

Astreinte

06 82 97 97 62

**+ de 25 ans
d'expérience**

Devis gratuit

www.acadvs.fr

adv.24@wanadoo.fr

- **Coulounieix-Chamiers**
- **Chancelade • Périgueux Ouest**

- Aide à la personne (enfant, adulte, personne âgée, handicapée)
- Entretien du logement (ménage, repassage, courses...)
- Appartage (activités de loisirs à domicile)
- Garde itinérante (passages ponctuels de 15 à 30 min, jour et nuit)
- Présence de nuits

SAP 352928071 - Service Autorisé par le Conseil Général 24 - Adhérent UNA



Domaine de la Peyronne

La Boutique Gourmande

du Lycée Agricole

Ouvert du lundi au vendredi

Foie Gras - Spécialité du Périgord

Charcuterie - Salaison

Viande Bovine

Lycée Agricole et Agro Alimentaire de Périgueux

BOUTIQUE GOURMANDE

Avenue Churchill - BP 22

24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

Tél. 05 53 02 62 40



BATIPLAN 24

09.82.20.40.85

Permis de Construire

Maitrise d'Oeuvre Maison Individuelle

Bureau d'études et de Cartographie

9, Route de l'Evêque
24130 MARSAC sur L'ISLE
Batiplan24@free.fr
www.Batiplan24.com



**Fabricant installateur de Fermetures
Alu, Bois, Pvc**

**Menuiserie
RAYNAL**

Tél : 05 53 04 20 75 / Fax : 05 53 04 78 10

jeanluc.raynal@gmail.com

42 Bd. Jean Moulin - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER



imprimerie

BORDAS

Création et Impression

Prospectus • Plaquettes • Brochures • Affiches • Têtes de lettre

Avenue Churchill - 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER - Tél. 05 53 06 82 82

Fax 05 53 06 82 89 - Courriel : imprimerie.bordas@wanadoo.fr

Pour paraître dans
“Ma Ville”

Contactez
**l'imprimerie
BORDAS**

au **05 53 06 82 82**

ou **06 85 50 26 44**



Citoyenneté Des actions concrètes pour mieux vivre ensemble

Lors de sa dernière séance plénière, le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) avait identifié sept problématiques sur le territoire : sécurité routière, santé et prévention des conduites addictives, violences intra-familiales, isolement et lien social, mixité socioculturelle, nuisances sonores et respect-amélioration du cadre de vie (Cf ma ville n°77).



Afin d'apporter des réponses concrètes, un groupe de travail s'est réuni pour chaque thématique pendant trois mois. À l'issue, chaque groupe a émis des propositions réalisables à court et moyen termes. À titre d'exemple, le groupe « Nuisances sonores » a proposé d'organiser en lien avec les bailleurs sociaux et des locataires des visites d'appartements vides. L'idée est de se rendre compte du volume sonore et des nuisances subies par le voisinage. Le groupe a aussi suggéré une campagne de communication à l'échelle de la commune afin de toucher la population sur les notions de respect, de santé et des conséquences juridiques liées au bruit.

Autre exemple : le groupe « Santé et prévention des conduites addictives » a réfléchi à inviter un psychiatre, spécialisé dans les troubles de l'adolescence. Cette intervention serait destinée aux professionnels. Elle pourrait être suivie d'ateliers pour les jeunes et d'un accompagnement spécifique afin de leur apprendre à dire non aux sollicitations.

Le plan d'actions complet doit maintenant être validé par le CLSPD pour être mis en œuvre et transformer les propositions en actes. Dans un second temps, une évaluation des actions sera réalisée afin de faire évoluer si besoin les actions, et continuer ainsi de répondre aux problématiques observées sur le terrain.

Focus sur le CLSPD

Le CLSPD est une instance de concertation présidée par le maire. Il réunit l'ensemble des acteurs du territoire impliqués dans la sécurité et la prévention de la délinquance : le Préfet, le Procureur de la République, des représentants des services de l'État, le Conseil général, les bailleurs sociaux et tous les partenaires de terrain (centre social Saint-Exupéry, association de prévention Le Chemin, Amicale des locataires HLM,...). Xavier Gay-Heuzey, directeur départemental de la sécurité publique, se félicite de l'existence du CLSPD sur Coulounieix-Chamiers : « Nous travaillons ensemble, forces de police et collectivité, à suivre l'évolution des faits de délinquance. En interne, cela nous permet d'anticiper et d'orienter au mieux le travail des patrouilles pour une meilleure efficacité. Je salue le recrutement d'un agent de tranquillité publique qui, dans le respect des compétences de chacun, aide à maintenir la situation d'une commune où il fait bon vivre. »

Seniors

Repas partagés : ensemble, c'est mieux !

Depuis le 18 septembre, les seniors ont un nouveau rendez-vous hebdomadaire ! Chaque mercredi, ils ont en effet la possibilité de venir déjeuner au restaurant scolaire « La marmite enchantée ». Une salle leur est spécialement réservée. A raison de 12 convives maximum par semaine, l'idée est de partager un repas tout en échangeant avec les autres participants... plutôt que de déjeuner seul à la maison !

Pour participer, c'est très simple. Il suffit de s'inscrire auprès du CCAS (tél. 05.53.35.57.50). Le rendez-vous est ensuite fixé chaque mercredi à 12h. Les participants sont accueillis par Isabelle Plénat (du comité Mieux Vivre Ensemble, centre social Saint-Exupéry), Muriel Beau (du CCAS) ou Nathalie Lallier (de l'ACADVS). Après avoir mis tous ensemble le couvert, ils sont invités à



Les aînés ont aussi rendez-vous tous les trimestres avec les goûters "Au fil des saisons". Le prochain a lieu le 16 octobre.

déguster le repas préparé par le service de restauration municipale. Le tarif est de 7,28€ par repas (sauf pour les bénéficiaires du portage de repas à domicile qui paieront le même tarif que pour leur repas livré).

À noter dans les agendas : le traditionnel repas des Anciens se déroulera cette année les 7 et 14 décembre au lycée agricole. Compte-tenu des très bons retours de l'édition précédente, le repas sera à nouveau préparé par le service de restauration municipale.

La Folie Chocolat

Un jeune chocolatier rejoint le salon

Thomas Vitrac, pâtissier-chocolatier à Cazoulès (commune limitrophe du Lot), participera pour la première fois les 23 et 24 novembre au salon La Folie Chocolat. Rencontre.

« Pourquoi avez-vous accepté la proposition des chocolatiers de les rejoindre sur le salon ?

Même si je ne suis jamais venu en raison de l'éloignement géographique, j'ai beaucoup entendu parlé du salon. J'étais donc très flatté que Gérard Bousseton, président de l'association La Folie Chocolat, vienne me proposer de participer. Je suis très enthousiaste et j'attends avec beaucoup de plaisir les échanges avec les visiteurs.

Avez-vous des spécialités ?

J'aime travailler la noix, avec du caramel ou de la ganache. Cela tombe bien, ce sont les ingrédients que l'on retrouve dans le bonbon "La Borie du périgord" lancé par les chocolatiers lors de la précédente édition et que je vais donc préparer moi aussi cette année.

À 32 ans, vous serez le plus jeune des exposants. Quel est votre parcours ? J'aime le chocolat depuis toujours ! J'ai découvert le métier chez M. Bazin, à Sarlat, d'où je suis originaire. Je me suis ensuite formé à Bayonne. Depuis 2005, je suis installé à Cazoulès.



Thomas Vitrac vient de racheter deux entités à Souillac et Martel. Au total, il emploie 8 personnes.

En pratique :

Salon La folie chocolat | Les 23 et 24 novembre au château des Izards

Entrée gratuite. Renseignements auprès du service culturel, tél. : 05.53.54.73.29

Service public À vos instruments !

Depuis 1986, le syndicat mixte qui gère le Conservatoire à Rayonnement Départemental (CRD) a vocation à offrir aux Périgourdins un service public d'enseignement spécialisé de la musique, homogène dans son fonctionnement et ses contenus.

À l'image de 102 autres communes du département, Coulounieix-Chamiers a fait le choix depuis de nombreuses années d'adhérer au Conservatoire. Grâce à la participation versée par la mairie pour chaque élève colomniérois, les habitants peuvent suivre chaque semaine un cursus musical de qualité à tarif préférentiel. La ville fournit également les locaux de l'antenne Périgord-centre (à côté de l'église et



dans l'ancienne bibliothèque, soit un bureau et 5 salles de cours) et participe au fonctionnement de la structure. Chaque année, quelques 50 jeunes colomniérois (soit 20 % des effectifs de l'antenne) se forment à la pratique instrumentale auprès d'un des 25 professeurs. Le Conservatoire assure aussi des interventions dans les écoles, à la demande des enseignants.

Renseignements et inscriptions (possibles en cours d'année) :

104 avenue du général de Gaulle | tél. : 05.53.53.39.68
perigord-centre@crddordogne.com

Jeunesse Tout savoir sur les activités des vacances

La municipalité via @nim'jeunes et le pôle sport, les associations All Boards Family et Street's jeunes, et le centre social Saint-Exupéry invitent leur réseau de jeunes vendredi 11 octobre pour une soirée burger. Les 12-17 ans pourront ainsi se rencontrer et échanger leurs envies d'activités pour les vacances de Toussaint (qui débutent la semaine suivante). Cette première soirée jeunes se déroulera entre 18h30 et 21h30 au centre de loisirs Jean-Sigalas. Elle devrait être suivie d'autres rencontres bâties sur le même principe et autour du même objectif : créer du lien entre eux. Il s'agit aussi de leur faire découvrir les actions qui leur sont dédiées sur le territoire communal pour ces vacances. Le centre social Saint-Exupéry démarrera par exemple un projet intitulé Reporters, pour les jeunes motivés par la création de reportages. La ville organisera entre autres des stages sportifs, des activités Si T Sport ! Extrême, et accompagnera des jeunes au tournoi Urban rugby lors d'un séjour à Mont-de-Marsan. En outre, la municipalité a préparé une communication unique de l'ensemble des activités du pôle Enfance-Jeunesse et du service Sport, Animation et Vie Associative lors des vacances de Toussaint. Un vrai gain en lisibilité pour les parents et les jeunes, pour bien préparer les vacances des ados.



Nouveau !

Le kidiSPORT, ou l'éveil sportif dès 3 ans !

L'ASPTT ouvre sa saison avec le lancement de l'activité « kidiSPORT », un label de la Fédération Sportive des ASPTT attribué aux écoles d'éveil sportif pour les 3-6 ans.

L'accès à l'éveil sportif dès 3 ans est une vraie nouveauté ! Le kidiSPORT a pour objectif de faire découvrir aux enfants de 3 à 6 ans l'activité sportive à travers différents jeux centrés sur la motricité, l'équilibre, l'adresse et l'autonomie. Les activités proposées - jeux de ballon, d'opposition, gymniques mais aussi de raquettes (rarement proposés aux tout-petits) - participent à l'épanouissement des enfants qui prennent ainsi conscience de leurs potentialités ! C'est aussi pour eux l'opportunité de découvrir la variété des sports qu'ils pourront pratiquer plus tard. « Mais ce qui prime, c'est de faire prendre conscience de l'importance du sport tout au long de la vie et de faire vivre les valeurs



associées : l'éducation, la sociabilisation, l'intégration, sans oublier le loisir », ajoute Muriel Boudon, directrice de l'ASPTT. À ce titre, le kidiSPORT ne propose pas bien sûr de compétition, même si les parents pourront suivre l'évolution de leur bambin grâce à un carnet de suivi. En 2013, 17 ASPTT ont été labellisés en France. À noter la spécificité locale : le kidiSPORT favorise la pratique sportive en famille... La salle de musculation est en effet ouverte aux parents pendant la séance des enfants !

Informations : ASPTT, tél. 05.53.05.17.50
perigueux@asptt.com

Forum

Soyons tous passeurs de mémoire, de culture et de solidarité



Trente-deux associations sont d'ores et déjà mobilisées pour préparer le forum

Le forum « Créer, c'est résister - Résister, c'est créer » aura lieu le 18 janvier 2014 au Centre social Saint-Exupéry. Les Colomniérois sont invités à participer !

Ce forum a été organisé pour la première fois en décembre 2012 à Périgueux, à l'initiative de l'Université Populaire en Périgord (UPOP) : l'idée était de proposer un moment fort de rencontres autour de valeurs humanistes inspirées par l'Appel des Résistants du 15 mars 2004. Lors de cette première édition parrainée alors par Stéphane Hessel, une vingtaine d'associations ont participé comme passeurs de mémoire, de culture et de solidarité. Faire rencontrer les gens, générer des initiatives, faire vivre et transmettre des valeurs citoyennes autour de témoignages, d'échanges, d'activités créatives constituent la philosophie de ce Forum.

Le travail de préparation du forum de janvier est en cours, avec 32 associations participantes dont 12 de la

commune. Les projets commencent à prendre forme : création d'un film sur le travail de mémoire avec les scolaires (pour le concours national de la Résistance et de la Déportation), mise en place d'ateliers de créations artistiques ou encore exposition sur Jean-Moulin présentée en parallèle aux Izards. « En travaillant de cette manière en amont, l'idée est d'associer toutes les personnes intéressées pour amorcer des travaux collectifs qui trouveront un écho public le 18 janvier et pourront se poursuivre après », soulignent les membres de l'UPOP.

Toutes les initiatives sont donc bienvenues : les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès du centre social Saint-Exupéry : tél. 05.53.45.60.30 | csc24.saintexupery@gmail.com

rappel



► Le sport, c'est mieux en club ! Rappel utile en ce début de saison... Dans le cadre de la promotion et du développement de la pratique sportive pour le plus grand nombre, la municipalité prend en charge la part fédérale de la licence sportive pour les enfants de la commune scolarisés en école élémentaire ou au collège (du CP à la 3^e). 85 jeunes Colomniérois en ont bénéficié la saison dernière.

Informations :
pôle Vie associative,
tél. 05.53.35.10.70
vie-asso@coulounieix-chamiers.fr



Eco-gestes... et Internet (Source Ademe)

- J'éteins ma connexion internet au moins pendant la nuit. Je débranche mon ordinateur, car même éteint, il consomme.
- Je cible les destinataires de mes messages électroniques et je limite les envois en nombre.
- Quand je réponds à un message groupé, je sélectionne les destinataires de ma réponse : je ne l'envoie qu'à ceux qui sont concernés.
- Je n'imprime les messages, les pièces jointes, les pages web que si c'est utile. Je règle mon imprimante « qualité brouillon » et « recto-verso ».

Etat-civil

Conseils en prévision des scrutins électoraux

La révision annuelle des listes électorales est effectuée par une commission administrative, chargée de procéder aux inscriptions et aux radiations des électeurs. Des scrutins importants auront lieu en 2014. Être bien inscrit sur les listes électorales est indispensable pour y participer. En effet, certaines situations entraînent une radiation des listes :

► En cas de non-conformité de l'adresse ou du nom usuel. Sont concernées notamment les électrices qui se sont mariées en dehors de la commune ou celles qui ont repris leur nom patronymique suite à un divorce : la non-concordance entre le nom indiqué sur la boîte aux lettres et celui figurant sur le courrier électoral entraîne le retour de ce dernier en mairie, laissant supposer un départ de la commune.

► En cas de déménagement à l'intérieur de la commune : la non-conformité de l'adresse entraîne également un retour du courrier électoral.

Si vous êtes concernés par l'une de ces situations, la municipalité vous invite à prendre contact avec le

service « élections » (05.53.35.57.57 ou 05.53.35.57.12) avant le 31 décembre prochain, date de clôture des inscriptions sur les listes électorales.

Les nouveaux arrivants sont également invités à effectuer les démarches nécessaires pour s'inscrire sur les listes et il est conseillé aux jeunes qui viennent d'avoir 18 ans de s'assurer auprès du service « élections » que leur inscription est bien conforme à leur situation.



Les conseils du pôle de médiation

>> Des bruits (de voisinage et autres...)

Souvent devenu nuisance dans la vie quotidienne, le bruit peut aller d'un simple désagrément de voisinage à un véritable problème de santé publique. Il génère une demande croissante d'intervention des pouvoirs publics pour sa réduction et son contrôle, qu'il résulte des activités économiques ou de comportements incivils.

Garant de la qualité de vie de ses concitoyens, le maire, doté de pouvoirs de police, possède des compétences étendues en matière de lutte contre les nuisances sonores. Elles s'appuient sur un ensemble de textes découlant notamment du Code de la Santé Publique (CSP), constamment remis à jour, et qui lui permettent :
- d'informer et de sensibiliser la population,
- de prendre des arrêtés complétant ou renforçant la réglementation préfectorale et nationale,
- de prendre en compte le bruit dans les actions d'urbanisme.

Dans la prévention comme dans la lutte contre le bruit, le maire peut avoir un rôle de médiateur. Il peut être aidé en cela par le(s) médiateur(s) municipaux. Pour qu'une conciliation entre les auteurs de nuisances sonores et ceux qui estiment en souffrir aboutisse, les relations doivent rester cordiales, des engagements doivent être pris et tenus dans la tolérance et le respect mutuel. Un accord responsable évite la mise en œuvre des pouvoirs de police du maire, et, au-delà, des sanctions judiciaires pouvant en résulter (contraventions de 1^{er} et de 3^e classe). En plus du maire, les adjoints, la police municipale, la police nationale ou la gendarmerie (selon le territoire), le personnel assermenté des collectivités territoriales agréé par le Procureur ou les agents assermentés de la DDASS si des mesures sonométriques s'imposent, peuvent constater les infractions.

Pour un rendez-vous avec le pôle de médiation :
secrétariat du maire | tél. 05.53.35.57.03
ville@coulounieix-chamiers.fr

À vos agendas...

Octobre

Du 11 au 13 octobre : 5^e Journées culturelles afro-périgourdines, centre Gérard-Philipe
12 octobre à 10h30 : Kiosque littéraire, château des Izards
12 octobre à 15h : « Emmaüs fait son défilé »
19 octobre à 20h : Soirée couscous, centre Gérard-Philipe
20 octobre de 9h à 18h : Vide grenier des couturières, centre Gérard-Philipe
20 octobre de 10h à 14h : Bourse aux plantes d'automne, cour de l'école Louis-Pergaud.
26 octobre à 19h : Soirée couscous et animation musicale, centre Gérard-Philipe
Du 26 oct. au 10 nov. : Exposition Stéphane SPITTAEL, château des Izards

Novembre

3 novembre de 8h à 18h : Vide-grenier, gymnase ASPTT
8 novembre à 20h30 : Concours de belote, salle Georges Caleix (stade Pareau)
9 et 10 novembre de 10h à 18h : Grande vente d'Emmaüs 24 (05.53.35.04.19), 7 rue Gustave Eiffel
9 novembre de 10h à 18h : 6^e Bourse aux jouets, centre social Saint-Exupéry
11 novembre : Anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918
13 novembre à 13h30 : Lire Ensemble, bibliothèque F. Rabelais
20 novembre : Soirée anniversaire de la Convention du droit des enfants, centre Gérard-Philipe
23 et 24 novembre : Salon La Folie Chocolat, château des Izards
30 novembre : Accueil des nouveaux habitants, en mairie
30 nov. et 1^{er} décembre : Marché de Noël associatif, château des Izards

Décembre

4 décembre à 16h30 : Rendez-vous Conte ! « Inuk, contes arctiques », bibliothèque François Rabelais
6 décembre à 20h30 : Concours de belote, salle Georges Caleix (stade Pareau)
7 et 14 déc. à 12h : Repas des Anciens, lycée Agricole
Du 7 au 22 décembre : Exposition Johan BERNARD, château des Izards
Du 9 au 16 décembre : Semaine de la solidarité
11 décembre à 13h30 : Lire Ensemble, bibliothèque F. Rabelais
14 décembre : Sortie au cinéma, organisée par l'Amicale des locataires HLM
Du 16 au 20 décembre : Noël des écoles (séances de cinéma, visite du Père Noël et livraison de goûters)
17 décembre à 18h30 : Compte-rendu de mandat, mairie
21 décembre : Vente spéciale Noël d'Emmaüs 24
22 décembre : Cyclo-Cross national et pro, site des Crouchaux
22 décembre à 16h : Concert de Noël de l'Ensemble vocal Arnaut de Mareuil, église du Bourg de Coulounieix

Janvier

8 janvier à 13h30 : Lire Ensemble, bibliothèque F. Rabelais
18 janvier à partir de 10h : Forum "Créer c'est résister, résister c'est créer", centre social Saint-Exupéry

Retrouvez le détail du programme dans l'Agenda distribué avec le bulletin municipal, dans tous les lieux publics ou en téléchargement sur www.coulounieix-chamiers.fr

S.A.R.L.

DAVID

PEINTURE & TRADITION

ISOLATION - PLAFONDS
CLOISONS SÈCHES
REVÊTEMENTS MURAUX
REVÊTEMENTS DE SOL
DÉCAPAGE - GOMMAGE

 La nouvelle énergie du bâtiment

Thierry
BOUCHARD de la POTERIE
06 16 16 51 25
tdelapoterie@sfr.fr
 Siège : 23, Avenue du Général-de-Gaulle
 24660 COULOUNIEIX-CHAMIER
05 53 04 63 76
david.peinture.et.tradition@yahoo.fr
<http://david.peinture-et-tradition.over-blog.com>



BAR - CAFÉ - TABAC

PRESSE - LOTO - PMU

Fabienne
FONTALIRANT

HLM Le Bourg - 24660 COULOUNIEIX
05 53 46 31 47
 Ouvert du Lundi au Samedi
 de 6 h 30 à 19 h 30
 sauf le mercredi de 6 h 30 à 13 h
 Le Dimanche de 7 h 30 à 13 h



Electricité générale
artisan

Impasse Alain Savary
24660 COULOUNIEIX-CHAMIER

06 27 56 82 95

pouzet.elec@hotmail.fr

ÉTAT CIVIL

DU 30 MAI AU 9 SEPTEMBRE 2013

Mariages : William BERTON et Catherine LAPORTE, le 08/06/2013 ; Sébastien CURSOLLE et Sandrine FERNANDES, le 08/06/2013 ; Claude CHUPIN et Ghislaine JUANICO, le 15/06/2013 ; Gérard LAMARQUE et Audrey VALERIE, le 22/06/2013 ; Fabien LOUCHET et Christelle LEGRAS, le 03/08/2013 ; Christophe BARBIER et Béatrice CARPAYE, le 10/08/2013 ; Thierry BERNARD et Sandrine MAZIERES, le 17/08/2013 ; Julien COLINET et Céline CERDERA, le 17/08/2013 ; Guillaume MANCERON et Céline BLASZYKOWSKI, le 17/08/2013 ; Fabrice LAURIOT et Clélie GUDWALD, le 31/08/2013 ; Noël MARTIN et Natacha LAMBERT, le 31/08/2013.

Naissances : Johan BOLOGO FORGERON, le 29/05/2013 ; Maxime BARON, le 04/06/2013 ; Océanne FRÜHNSHOLZ LACROIX, le 06/06/2013 ; Théo PLUCHON, le 07/06/2013 ; Nolan OULARE, le 09/06/2013 ; Léna BERBESSON, le 12/06/2013 ; Giulia TATAR, le 12/06/2013 ; Tom DOUCET, le 13/06/2013 ; Zoë TRUEL, le 16/06/2013 ; Gabriel CHAUMEL, le 20/06/2013 ; Amir DJAHNIT, le 23/06/2013 ; Iline HAROUI, le 23/06/2013 ; Tristan BELINGARD, le 27/06/2013 ; Anastasia CORNARDEAU, le 27/06/2013 ; Théa BUDIS, le 28/06/2013 ; Clara AULIER, le 11/07/2013 ; Miléna TARISTAS, le 13/07/2013 ; Maëron OLIVIER DOS SANTOS, le 15/07/2013 ; Mélissa DA COSTA, le 23/07/2013 ; Nalini ZETTOR, le 30/07/2013 ; Elio MICHEL, le 31/07/2013 ; William LOWINSKI, le 13/08/2013 ; Inès CANELAS MACHADO, le 16/08/2013 ; Seymen KARADANALI, le 18/08/2013 ; Livia AUSSIETTE, le 23/08/2013 ; Jasmine HENRY, le 23/08/2013 ; Nour HENRY, le 23/08/2013 ; Louis GUINOT CHABROL, le 26/08/2013 ; Touraya BENABBAD, le 02/09/2013 ; Sloan BOUILLERE, le 03/09/2013.

Décès : Yvette BOUJU vve DUPUY, le 29/05/2013 ; Pierre COUDERC, le 30/05/2013 ; Jacqueline MAGOT ép. PETIT, le 10/06/2013 ; Denise JOUBERT vve DUCOURTIEUX, le 16/06/2013 ; Jérôme VINDREAU, le 16/06/2013 ; Simone PATEYAS ép. SCHWINDLING, le 18/06/2013 ; Anna LOUPIAS vve RAYNAUD, le 19/06/2013 ; André LAUDINAT, le 27/06/2013 ; Robert LACORRE, le 28/06/2013 ; Solange BAPTISTE vve CHARLES, le 05/07/2013 ; René BISCARRAT, le 07/07/2013 ; Jacqueline DEVEAUX ép. VIRAUD, le 08/07/2013 ; Lucien LATHIÈRE, le 08/07/2013 ; Bernadette VERGNOLLE ép. NENERT, le 11/07/2013 ; Maria KRZESINSKI, le 13/07/2013 ; André VERDUZIER, le 16/07/2013 ; Paulette MAZIERE vve ROUSSARIE, le 17/07/2013 ; Jeanne FRANCÈS ép. FAUCHER, le 20/07/2013 ; Jean HOSPITAL, le 20/07/2013 ; Denise COURTUY vve FAUCHER, le 27/07/2013 ; Raymond ROUSSARIE, le 28/07/2013 ; Paul PETIT, le 29/07/2013 ; Claire BORDÈRES ép. GOUY, le 30/07/2013 ; Stephan AVAKIANZ, le 01/08/2013 ; Jeannine GAROT ép. COURRET, le 10/08/2013 ; Alain SAINT-BONNET, le 10/08/2013 ; Arlette FONSEGRIVE vve RIEUPET, le 12/08/2013 ; Jacques FAURE, le 16/08/2013 ; Solange LEGER ép. VALETTE, le 17/08/2013 ; Francine FRÉNOY vve PLANTEFÈVE, le 20/08/2013 ; Christian BOUVIER, le 22/08/2013.

POMPES FUNÈBRES RIGOULET



Pompes funèbres
Funérarium
Crémation
Contrats obsèques
Magasin funéraire
Marbrerie funéraire
Gravures à l'ancienne
Entretiens à l'année

Funérarium

Tout a été fait au funérarium Rigoulet, pour permettre à chaque famille de se recueillir dans les meilleures conditions de dignité, de discrétion et d'intimité.

Vous nous trouverez à vos côtés, pour vous apporter l'écoute nécessaire et définir avec compassion et efficacité le service que vous souhaitez.

Nous vous garantissons un service en parfaite harmonie avec vos attentes, vos convictions et vos moyens.

Laëtitia et Benoît Rigoulet

" 100.000 Français préparent leurs obsèques à l'avance chaque année, pourquoi pas vous ? "

Vous voulez être sûr que vos volontés soient respectées, vous voulez éviter à ceux que vous aimez les démarches compliquées. Alors venez nous rencontrer. Ensemble nous définirons toutes les volontés que vous voulez voir respectées.

Vous pourrez financer vos obsèques à l'avance en une ou plusieurs fois et tout ce que vous avez prévu sera garanti très simplement.

- aucune sélection médicale
- pas de limite d'âge pour souscrire
- votre épargne reste disponible en cas de besoin
- votre capital est garanti et évolue chaque année

À VOTRE SERVICE

7J./7
24H/24



Ets RIGOULET

notre choix,
respecter le vôtre

Possibilité de CAVEAU
sous 24 heures

www.rigoulet.fr

161, bd du Petit-Change PÉRIGUEUX (face au cimetière St-Georges) - 05 53 53 82 84
Route de Cuirassou - 24430 MARSAC-SUR-L'ISLE - 05 53 53 24 42
Rond-point sud - Route de Périgueux - 24310 BRANTOME - 05 53 05 84 01

Intermarché

COULOUNIEUX-CHAMIER



Votre magasin vous accueille tous les jours,
de 8h30 à 19h30 du lundi au samedi,
et de 9h00 à 12h15 le dimanche matin.



Faites
 Vos courses sur
www.intermarché.com
Point retrait en magasin.

Avenue Winston Churchill - 24660 COULOUNIEUX-CHAMIER

Tél. 05 53 09 81 43